



18, les Hauts du Château
28300 SAINT-PREST

Recommandé A.R.

SAINT-PREST, le 24 janvier 2011

Madame Nathalie KOSCIUSKO MORIZET
Ministre de l'Écologie, de l'énergie, du
développement durable et de la mer, en
charge des technologies vertes et des
négociations sur le climat

Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Objet : *décision du 25 juin 2010 consécutive au débat public relatif au projet d'achèvement de la RN 154 par mise en concession autoroutière en solution alternative à la mise à 2 x 2 voies progressive.*

Madame la Ministre,

Le mercredi 12 janvier dernier, Nicolas HULOT vous a fait part de notre grande inquiétude sur le projet de mise en concession autoroutière de la RN 154 entre NONANCOURT et ALLAINES.

En effet, notre Association, créée le 29 novembre 2008, œuvre contre le projet tel qu'il nous est présenté dans le but de protéger nos villages et notre environnement.

Sur vos conseils, nous vous remercions de bien vouloir nous accorder un rendez-vous avec votre Directeur de Cabinet, Madame Marie-Claire DAVEU, afin que nous puissions lui présenter notre dossier.

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer à la date qui vous conviendra, et, dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en notre respectueuse considération.

François BREDON
Président